

Sujet : [INTERNET] avis d'enquête publique relative à une demande d'autorisation de construire un parc photovoltaïque sur la commune d'Aubignosc au lieu-dit "Malaga

De : Gérard Rass Icloud <rass.gerard@icloud.com>

Date : 29/05/2022 11:05

Pour : pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Copie à : rass.gerard@icloud.com

Monsieur le Préfet,

je tiens à vous signifier ma plus vive opposition à ce projet, à cause de ses effets désastreux sur l'environnement, en particulier la faune sauvage et son habitat.

L'intérêt sur la réduction des émissions de CO2 n'est pas avéré avec cette industrie qui ne produit que de façon intermittente de l'électricité qu'on ne peut stocker.

Ceci entraîne

- utilisation de backup fossile quand la production est inférieure à la demande, donc augmentation drastique des émissions de CO2,
- déstabilisation du réseau quand la production est supérieure à la demande, avec comme résultante des coûts supplémentaires à la production globale mais aussi en maintenance.

Tous ceci aux frais des contribuables et des usagers.

Les dommages à l'environnement tombent sous le coup des Lois sur la protection des espèces sauvages et de leurs habitats.

Même avec dérogations, ils feront tôt ou tard l'objet de contentieux, jusqu'au niveau européen, voire international.

Sans présumer de l'impact très négatif sur l'image médiatique de l'administration et de ses représentants.

Les citoyens souhaitant protéger la nature sont très nombreux, et en cours de mobilisation contre ces projets.

Il sauront se faire entendre et demander réparation tôt ou tard.

Ils vous seront à l'inverse très reconnaissants de les entendre et heureux de le faire savoir.

Je vous remercie de votre attention.

Avec mes respectueuses salutations.

Gérard Rass

06 45 29 16 51

rass.gerard@icloud.com